



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec;

QU'UNE séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska se tiendra le lundi 14 décembre 2020, à 19 h 00 ;

QUE lors de cette séance extraordinaire, le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires de la Municipalité ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour le prochain exercice financier, conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec;

QUE lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisation pour le prochain exercice financier.

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 3 décembre 2020

Maryse Ouellet,  
directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim